

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14/03/2016 à 20 h 30

Présents: Chantal Chaix, Angélique Euloge, Marie-Estelle Gauthier, Isabelle Morineaud, Emilie Drouet, Martial Baille, René Besson, Sébastien Bonneau, Christian Trabuc,

Absents excusés : Lionel Crespy (pouvoir Sébastien Bonneau), Gilbert Lombard (Pouvoir Christian Trabuc), Patrick Ronin (Pouvoir Isabelle Morineaud), Alain Martinez.

Secrétaire de séance : Emilie Drouet.

Mme le Maire demande l'approbation du conseil municipal pour rajouter à l'ordre du jour une décision concernant la prorogation du prêt relais contracté pour les travaux sur les stations d'épuration en attente du remboursement de la TVA.

Le Conseil Municipal donne son accord pour ce rajout à l'ordre du jour à l'unanimité.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 01 février 2016**

Approuvé à l'unanimité

- **Prêt relais TVA**

Mme le Maire rappelle qu'un prêt relais a été contracté auprès du Crédit Agricole d'un montant initial de 45 000 € lors des travaux réalisés sur nos stations d'épuration en attente du remboursement de la TVA par le Fonds de compensation.

La tva payée sur les investissements 2014 a été remboursée en 2015 pour un montant de 15 000 € ce qui a permis un remboursement partiel.

Le remboursement de la tva payée en 2015 (30 000 €) ne sera pas perçue avant le 1^{er} avril 2016, date du terme de cet emprunt.

Il y a donc nécessité à demander une prorogation de ce prêt jusqu'au 1^{er} octobre 2016 aux mêmes conditions que le prêt initial (taux 2.36 %).

Accord à l'unanimité.

- **Aménagement place et sécurisation traversée village**
Attribution des marchés.

Mme le Maire rappelle la procédure engagée pour l'attribution des marchés de travaux concernant l'aménagement de la place et la sécurisation de la traversée du village.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de suivre le résultat de l'analyse faite par la maîtrise d'œuvre suivant les critères de sélection fixés précédemment et l'avis de la commission communale d'appel d'offre.

Les marchés suivants sont attribués (Tranche ferme + tranche conditionnelle 1 et 2)

- Lot n° 1 – Voirie et réseaux divers	
- Groupement MINETTO/ROUTIERE DU MIDI	427 815.69 € HT
- Lot n° 2 – Plantations espaces verts	
- Entreprise JARDIVER TECHNIC	52 053.65 € HT
- Lot n° 3 – Bâtiment	
- SARL LEOUFFRE CONSTRUCTION	234 056.06 € HT

- **Projet Acquisition Fonds Commercial Le Mardaric**

Mme le Maire expose les derniers éléments concernant l'avenir du fonds de commerce Rest'02 vins.

Les acquéreurs, qui semblaient intéressés, se sont finalement rétractés. Le fonds commercial est en liquidation judiciaire.

Mme le Maire propose que la commune présente une offre pour son rachat afin de maintenir ce commerce au centre du village.

Après débat sur le montant de la proposition, le conseil décide, à l'unanimité, de prendre le temps de se renseigner afin d'effectuer une offre la plus juste possible.

- **Renouvellement du contrat Horizon Villages JVS Mairistem**

Le contrat concernant la mise à disposition des logiciels JVS Mairistem utilisés pour le secrétariat de la mairie arrive à échéance au 1^{er} mai prochain. Il est pris connaissance de l'offre de renouvellement proposé par ladite société.

Accord pour le renouvellement à l'unanimité.

- **Information sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**

Mme le Maire fait le point sur les rencontres avec les élus de la Cté de Communes de la Moyenne Durance (CCMD) et sur la dernière réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) en Préfecture.

M. Le Préfet a précisé que seul le dépôt d'amendements pourrait, après validation, changer le périmètre du schéma de coopération intercommunale proposé.

Après deux réunions avec les élus de la CCMD, un dernier point a été fait avec les représentants de cette communauté de communes qui nous ont fait savoir qu'ils ne déposeraient pas d'amendement auprès de la CDCI pour solliciter le rapprochement de la CCMD et de la CCLVD. Le schéma départemental initial devrait donc s'appliquer (CCLVD + Cté de Cnes du Jabron et CCMD avec la future agglomération Dignoise.

Le périmètre devrait être arrêté pour le 31 mars 2016.

- **Questions diverses**

La Fête des plantes aura lieu le 1er mai 2016. Les bonnes volontés sont attendues le vendredi 29 avril 2016 vers 17h30 pour le montage des chapiteaux.

M. René Besson demande des informations sur la pose par ERDF des nouveaux compteurs Linky et propose un vote du conseil municipal pour s'y opposer. La commune n'est pas compétente sur ce sujet.

M. René Besson demande l'installation du wifi dans la salle polyvalente. La seule box qui permettrait une connexion wifi est celle de la mairie qui restera utilisée à titre professionnel uniquement.